Audace Institut Afrique

La liberté pour une prospérité partagée

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023

SOMMAIRE

AUDACE : UNE START-UP DES IDÉES.....1

I. A propos de nous.....1
Qui sommes-nous ?.....2
Notre mission.....2
Notre vision.....2
Une gouvernance responsable.....2

II. Foncier rural 5
1. L'Ingénierie socio-foncière dans le cadre du ProPFR - CLAP.....5
2. La capitalisation du programme Acteur Communau'Terre 6
3. Les droits fonciers des femmes rurales 7

III. Développement et entrepreneuriat.....9
1.La liberté économique 9
2. La Clinique des entrepreneurs 10
3. Les petits opérateurs privés (POP) dans le domaine de l'eau..... 12

IV. Influence 13
1. Forum foncier mondial en Jordanie 13
2. Partage d'expérience avec le réseau GIZ en Ouganda 13
3. Participation à la première université libérale d'Abidjan 14
4. FEMUA : la sécurisation foncière et la cohésion sociale avec les jeunes 15

V. Nos références 16

EDITORIAL

En 2022 et 2023, nous avons gardé le cap sur la voie qui nous est chère et c'est toujours dans une logique d'action que nos réflexions ont été tournées. En effet, nous sommes convaincus que c'est sur le terrain de l'action que les idées peuvent réellement être contextualisées et implémentées durablement. Trop de réflexions sont pensées dans des bureaux par des experts et des comités scientifiques déconnectés du terrain. Partant de bonnes intentions, ils pensent savoir mieux que les populations cibles les solutions qui sont bonnes pour elles.

Audace institut Afrique ne croit pas aux politiques standardisées liées au développement. Elles méconnaissent les multiples contextes dans lesquels elles sont destinées à être mises en œuvre, au risque de se soumettre des écarts importants en termes de résultats. Les acteurs locaux doivent jouer un rôle central majeur dans une logique de développement durable et c'est sous cet angle que toute action devrait être menée. On peut parler d'une sorte de revanche des contextes ou plus exactement une revanche des acteurs qui sont en leur centre. Tenir compte des contextes impose une flexibilité et une remise en cause permanente mais nous pensons que c'est une nécessité incontournable, même si ce n'est pas l'option la plus confortable.

« On dit de plus en plus : c'est complexe, et ce pour éviter d'expliquer. Il faut faire un véritable renversement et montrer que la complexité est un défi que l'esprit doit et peut relever »

Edgar Morin, sociologie et philosophe.

Tous les programmes de AIA relatifs au foncier rural respectent cette inclusion qui concrètement se fait dans la co-construction des solutions avec les communautés elles-mêmes. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, notre approche est la même. C'est bien l'entrepreneur qui est au centre dans une approche dite bottom-up.

Pour conclure, je dirais qu'au-delà de la contextualisation de nos actions, l'autre préoccupation est réellement la simplification des environnements, des procédures et des processus car la simplicité est libératrice et permet à chaque individu de pouvoir exprimer son potentiel avec une meilleure lisibilité sur son action et sur l'avenir. C'est aussi un moyen de réduire le fléau de la corruption parce que la complexité bureaucratique nourrit grassement les pratiques de corruption au détriment des plus démunis.

Ce rapport vous permettra de suivre les plus importantes de nos actions de la période qu'il couvre. Je vous souhaite une bonne lecture !

Gisèle Dutheuil
Présidente de AIA

Dans le respect des valeurs culturelles et de la diversité nous développons des programmes qui allient la réflexion à l'action pour un progrès partagé.

I. À PROPOS DE NOUS

Notre mission

AIA participe à la production d'idées novatrices sur des sujets cruciaux réputés complexes.

Il contribue à dénouer les problèmes et entraves pour mieux les comprendre par un processus de clarification dans une approche dite bottom-up reposant sur les acteurs locaux.

AIA agit ensuite en implémentant sur le terrain ses propositions pour les affiner et les contextualiser afin d'alimenter utilement les politiques publiques. Il s'agit de mettre en accord les idées et la réalité avec comme boussole l'intérêt général. Pour cela AIA n'hésite pas à allier traditions et modernité afin de réconcilier la légalité et la légitimité en intégrant les spécificités de la culture africaine sans pour autant rejeter les bonnes recettes ayant fonctionné ailleurs.

Qui sommes-nous ?

Indépendant et apolitique, le Think tank Audace Institut Afrique (AIA) est un laboratoire d'idées multi-culturelles et multidisciplinaires qui a pour objectif de promouvoir une liberté responsable au service d'un développement inclusif en Afrique.

Notre vision

Une liberté responsable pour une prospérité partagée

Une gouvernance responsable

70% de nos ressources sont consacrées à nos activités et seulement 20% aux charges de fonctionnements de l'institut.

II. FONCIER RURAL

1. L'Ingénierie socio-foncière dans le cadre du ProPFR - CLAP

Depuis 2021, Audace Institut Afrique participe à un projet de sécurisation foncière rurale dénommé CLAP (Côte d'Ivoire Land Partnership). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de promotion d'une politique foncière rural (ProPFR) de la GIZ (Coopération allemande). Il s'agit d'un Partenariat Public Privé (PPP) dont l'objectif est d'améliorer l'accès sécurisé à la terre notamment dans certaines communautés du sud-ouest et de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, en particulier pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés.

Dans ce contexte de projet multi-acteur, Audace Institut Afrique intervient au niveau de l'ingénierie socio-foncière qui consiste à dérouler un ensemble d'activités visant à clarifier les droits fonciers des communautés de manière inclusive et de préparer et accélérer la mise en œuvre des opérations techniques de sécurisation foncière. Concrètement, il s'agit de créer les conditions favorables à la sécurisation foncière, d'identifier et lever les blocages en cours d'intervention, d'assurer la durabilité de la gouvernance foncière en vue de participer au renforcement durable de la cohésion sociale.

Le ProPFR CLAP en chiffre :

- **33** Villages couverts,
- **24000** Personnes sensibilisées dont 9,5% de femmes,
- **132** Jeunes formés au GPS,
- **1 Application mobile** développée pour diffuser les contrats fonciers,
- **1100** Contrats fonciers réalisés.

2. La capitalisation du programme Acteur Communau'Terre

Acteur communau'Terre est un programme Foncier Rural implémenté par Audace Institut Afrique de 2016 à 2021 sur un financement de la Fondation Friedrich Naumann. Au terme de cette intervention Audace Institut Afrique a développé en 2022, des outils pour la capitalisation de ce programme notamment un rapport et un film.

Les documents de capitalisation montrent comment dans un contexte où le gouvernement peine à assurer la sécurisation foncière, une approche dite ascendante ou bottom-up, a permis une sécurisation foncière de base au sein des villages. En combinant les nouvelles technologies et les méthodes participatives, les droits fonciers des communautés ont pu être enregistrés pour créer des registres fonciers communautaires dans sept (07) villages de Côte d'Ivoire.

Pour assurer une gestion durable des registres fonciers, les métiers d'arpenteur et d'archiviste ont été créés dans les villages. Ils ont bénéficié de formation respectivement à l'utilisation du GPS portatif et à l'archivage physique et numérique de la documentation foncière. Ces métiers apportent une réelle valeur ajoutée aux compétences des comités villageois de gestion foncière rurale.

Par ailleurs, les nouvelles technologies mobilisées ont permis de réduire les coûts et de décentraliser les processus d'administration foncière. Quant aux innovations méthodologiques fondées sur une approche inclusive sociologique, elles ont contribué à conduire un dialogue riche entre les différentes couches des villages, ce qui va totalement dans le sens de l'amélioration de la gouvernance foncière, du renforcement de la cohésion sociale et de la promotion des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (FAO).

Ce programme a permis la :

- Création du métier d'arpenteur villageois
- Archivage physique et numérique de la documentation foncière villageoise
- Formation des Comités villageois de gestion foncière rurale à l'archivage
- Création de modèle de contrats fonciers

Des étapes méthodologiques d'Acteur Communau'Terre ont été incluses dans le manuel des opérations de l'Agence foncière rurale (AFOR) chargée de la mise en œuvre de la politique de sécurisation foncière en Côte d'Ivoire.

3. Les droits fonciers des femmes rurales

a. Les amazones du foncier rural

Amazones du foncier

Dans le cadre des programmes de sécurisation foncière en vue de soutenir l'inclusion des femmes, des groupes de femmes sont formées. Les amazones du foncier sont desfemmes qui défendent les femmes pour que leurs demandes de documents fonciers aboutissent.

Cette approche est réplicable à grande échelle car peu couteuse et ciblée.

10 femmes par village formées pour :

- Faire le suivi des demandes de documents fonciers émis par les femmes du village concerné ;
- Lancer l'alerte en cas de blocage des dossiers de demandes ;
- Défendre les droits fonciers des femmes par le biais de plaidoyers auprès de la chefferie et des leaders communautaires.

b. Le théâtre comme moyen de sensibilisation et de dialogue

Une pièce de théâtre filmée a été projetée dans les villages du programme ProPFR Clap pour sensibiliser les communautés autochtones à la sécurisation foncière des terres des femmes, sœurs et filles. L'approche de la pièce permet de ne pas stigmatiser les hommes et de dédramatiser le sujet sensible à travers un exemple extérieur au village qui permet d'avancer du fictif au réel. Cet outil a permis une plus grande ouverture des esprits, une diminution des craintes et peurs puisque les femmes se sont senties à l'aise car leurs problèmes ont été exposés indirectement, à travers des actrices de théâtre, ce qui a pu conduire à des discussions franches et nourries.

c. La formation sur les droits fonciers des femmes

L'institut est intervenu dans le cadre du programme de formation sur les droits de la femme, initié par le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), sur le thème " Femmes et propriété foncière".

La communication a porté sur le cadre juridique et institutionnel de la sécurisation foncière, la procédure de délivrance du certificat foncier, la contractualisation et l'accès des femmes à la sécurisation foncière.Les échanges ont été riches avec des cas pratiques. Pour cette formation, Sosthène Koffi, directeur du pôle foncier de l'institut était accompagné de Florence Koffi, une consultante genre de l'institut.

III. DÉVELOPPEMENT ET ENTREPRENEURIAT

1. La liberté économique

a. Africa Liberty Forum 2022

Dans le cadre du partenariat entre AIA et la fondation américaine Atlas Network, AIA a co-organisé le forum de la liberté en Afrique. Ce forum a été un moment fort durant lequel les idées de liberté ont été contextualisées à l'Afrique. Par exemple, la tradition entrepreneuriale africaine est un socle qui peut grandement favoriser le développement. Également, au niveau environnemental, les traditions africaines sont un vivier fertile pour préserver les forêts et l'environnement en général. Il faut y puiser des pratiques voire les partager avec le reste du monde pour inspirer la réflexion mondiale sur le changement climatique. Enfin, alors que l'état de droit est le socle de l'entrepreneuriat, la tradition africaine de la médiation devrait être réintroduite dans le système judiciaire pour accélérer les procédures et mieux répondre à la culture profonde du règlement des conflits dans une logique de consensus.

Les différents panels ont permis de contextualiser la notion de liberté à l'Afrique et de stimuler les jeunes participants pour une entrée dans l'action dans le respect de leur culture profonde.

b. Le futur du marché de travail en Côte d'Ivoire

L'institut a participé à la journée d'étude sur le futur marché du travail en Côte d'Ivoire organisée par la Fondation Friedrich Naumann. La directrice de l'institut présente sur le panel « Comment protéger les libertés économiques et simplifier l'activité des

petites entreprises et travailleurs indépendants ? », a fait le constat que les toutes petites entreprises (TPE) sont écrasées par les normes, ce qui explique souvent un glissement dans le secteur informel. Elle a donc recommandé de simplifier leur vie pour leur permettre d'exister et de survivre. Pour cela, elle recommande de débureaucratiser, et, pour reprendre les termes du philosophe Max Weber : **«les sortir de la cage d'acier administrative»**.

Clovis YAO, le directeur du pôle de développement et Entrepreneuriat, a quant à lui participé au panel « E-commerce en Côte d'Ivoire : Etat des lieux, défis et solutions. » Il est ressorti que malgré les nombreux challenges restant à relever, le marché ivoirien reste l'un des plus dynamiques d'Afrique. Cependant, il faut éviter l'hyperréglementation et travailler à promouvoir une régulation qui accompagne et encourage l'innovation et l'initiative privée.

2. La Clinique des entrepreneurs

En 2021, l'étude que nous avions réalisée sur les entreprises avait pour objectif de comprendre pourquoi la grande majorité des petites entreprises ivoiriennes ne parviennent pas à résister aux challenges des 5 premières années de leur existence. A la suite de cette étude nous avons décidé à travers la clinique des entrepreneurs, de nous attaquer à la question du déficit de compétences techniques et managériales des petits entrepreneurs.

Avec la Clinique des entrepreneurs, nous donnons la chance à des petits entrepreneurs de bénéficier de l'expérience et de l'expertise contextualisée de nos équipes pour obtenir des réponses pratiques aux challenges et obstacles du quotidien de leurs petites entreprises. En complément, nous analysons l'environnement des affaires et l'écosystème entrepreneurial à travers des notes

et des études pour porter des recommandations visant à simplifier la vie des petites entreprises.

- +300 candidatures enregistrées
- 65 entrepreneurs formés
- 9 thématiques couvertes par les 2 premières éditions

3. Les petits opérateurs privés (POP) dans le domaine de l'eau

- +1100 POP enquêtés
- +80 quartiers couverts dans 8 communes

L'institut, en partenariat avec l'institut canadien IEDM, mène une étude sur les petits opérateurs privés (POP) dans le domaine de l'eau intitulée « Le micro-entrepreneuriat comme levier pour un meilleur accès à l'eau ».

Ces petits livreurs d'eau ont toujours une importance capitale, que ce soit à Abidjan ou en milieu rural. L'objectif est d'analyser comment améliorer le statut de ces POPs pour ensuite améliorer la qualité de l'eau livrée et donc le bien-être des populations.

Avec l'urbanisation croissante et la pression démographique, malgré les nombreux programmes d'extension des réseaux d'eau, les POPs auront sûrement longtemps des missions partout sur le territoire ivoirien.

Cette étude doit permettre de mieux comprendre la réalité de ces micro-entrepreneurs, dont plusieurs opèrent dans le secteur dit informel. Ceci afin d'être en mesure de formuler, ultimement, des recommandations optimales en matière de politiques publiques.

IV. INFLUENCE

1. Forum foncier mondial en Jordanie

En tant que membre de l'International Land Coalition (ILC), AIA, représenté par Gisèle Dutheuil la directrice et Sosthène Koffi, Directeur du pôle foncier rural, a participé à la 9ème édition du Forum Foncier Mondial tenue en Jordanie. Cette rencontre regroupant 800 participants venus de 78 pays a insisté sur la nécessité de mettre le foncier au centre des préoccupations mondiales actuelles tout en faisant le lien avec d'autres enjeux de l'heure, notamment le changement climatique, la recherche de la paix, le développement durable dans une perspective inter-générationnelle et économique. Le forum a permis un riche partage d'expériences et de rencontrer de potentiels partenaires.

2. Partage d'expérience avec le réseau GIZ en Ouganda

L'institut a participé au séminaire d'échanges de connaissances – Droits fonciers – Apprentissage – Collaboration – Pratique, organisé par la Coopération Allemande (GIZ) à Entebbé en Ouganda. Pas moins de 70 experts venus de 13 pays ont partagé leurs expériences pratiques ce qui a été très enrichissant.

3. Participation à la première université libérale d'Abidjan

Lors de la première édition de l'université libérale d'Abidjan organisée par le Centre d'études prospectives, Think Tank fondé et présidé par le Ministre Sidi Tiemoko Touré, et la Fondation Friedrich Naumann, Gisèle Dutheuil, la directrice de l'institut, a pu aborder la problématique du foncier rural. La migration croissante en Côte d'Ivoire du fait de l'insécurité dans les pays voisins notamment le Burkina Faso et le Mali, fait de la sécurisation foncière un enjeu de plus en plus important. Face à la pression foncière il est urgent de sécuriser les terres rurales en commençant par les contrats agraires qui sont des outils de cohésion sociale. Les 150 participants de cette université ont été mis en mission pour que chacun dans son propre village, puisse diffuser les modèles de contrats fonciers élaborés par l'Agence Foncière Rurale (AFOR).

4. FEMUA : la sécurisation foncière et la cohésion sociale avec les jeunes

La directrice de l'institut a eu l'opportunité, dans le cadre du prestigieux FEMUA, de s'adresser à un groupe de plus de 200 jeunes et de partager avec eux l'importance de la sécurisation foncière pour un renforcement de la sécurité alimentaire. Elle a insisté sur le rôle majeur qu'ils peuvent jouer dans la promotion des contrats fonciers. La contractualisation est non seulement un outil puissant pour la sécurité alimentaire mais c'est aussi un socle solide de cohésion sociale ! Une attention particulière doit être accordée aux champs des femmes qui nourrissent leurs familles et toute la Côte d'Ivoire. Les jeunes ont vraiment un rôle important et concret à jouer pour relever ce défi.

V. NOS REFERENCES

Nous sommes reconnaissants envers nos partenaires avec qui nous luttons contre la pauvreté.

Audace Institut Afrique

La liberté pour une prospérité partagée

(+225) 07 57 88 82 91

Audace Institut Afrique

institut@audace-afrique.org